

# Département de l'Essonne

---

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE

# RELEVÉ DES DÉLIBÉRÉS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

Séance du 15 avril 2008

Membres en exercice	48
Présents	47
Pouvoirs	1
Votants	48

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Val d'Essonne légalement convoqué, s'est assemblé à Itteville, espace Georges BRASSENS, sous la Présidence de Monsieur IMBERT.

### **Présents :**

**Mesdames** BRIAND Claudine, CHAMBARET Marie-Claire, ESTUBLIER Yvette, GENIN Laurence, PIGEON Marie-France, VIGNEAU Françoise.

**Messieurs** AFONSO José, ALDEGUER Pierre, ALLARD Michel, BERNARD Jacques, BORG Jean-Luc, BOSSARD Romain, CHASSERIEAU Claude, COINTOT Jean-Charles, COQUIDE Robert, d'AUMALE Geoffroy, DEBERT Thierry, de BOURBON BUSSET Charles, DELARUE Claude, DJOUDI Richard, DUGOIN Jean-Philippe, DUGOIN Xavier, DUPRE Michel ; EIDELMAN David, FRITZ Didier, GOMBAULT Jacques, GOUARIN Jean-Luc, HILGENGA Wilfrid, HOUY Jean-Michel, IMBERT Patrick, KARRER Christian, , LE DUDAL Roger, LEFORT Pierre, LE QUELLEC Alain, LEVILLY Jean, MARCILLE Pierre, MIONE Jacques, MOURET Frédéric, MURAT Jean-Louis, PIERRE Christian, PRIMAUD Joël, PRIOUL Jean, QUINTARD Jean-Claude, RICHOMME Christian, SEGALARD Jean, SEMUR Pierre, SPAPA Alexandre.

### **Absents excusés :**

QUINQUET Françoise remplacée par Monsieur Pierre LEFORT  
GWOZDZ Henri a donné pouvoir à Monsieur Jacques BERNARD  
LARRIVE Hervé remplacé par Monsieur Thierry DEBERT

Secrétaire de séance : Madame CHAMBARET Marie-Claire

Monsieur IMBERT ouvre la séance en remerciant la commune d'Itteville d'accueillir le Conseil Communautaire dans l'espace culturel Georges BRASSENS.

GENERAL

## Délibération 1-1 : Installation du nouveau Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire,  
Après avoir entendu l'exposé du Président,

**DECLARE INSTALLEES** les conseillers communautaires, comme suit :

Commune	Nombre de délégués	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Auvernaux	2	M. Wilfrid HILGENGA M. Christian PIERRE	M. Denis MINETTE Mme Claudine VELLY
Ballancourt S/Essoonne	4	M. Charles de BOURBON BUSSET M. Patrick IMBERT M. Jacques MIONE M. Pierre SEMUR	Mme Claudine TURON Mme Catherine VERLYCK M. Hervé PERVERIE Mme Dominique TREHARD
Baulne	2	M. Jacques BERNARD M. Henri GWOZDZ	M. Jean-Luc RICHY Mme Véronique BRISSET
Cerny	3	Mme Marie-Claire CHAMBARET Mme Françoise QUINQUET M. Jean SEGALARD	M. Pierre LEFORT Mme Ludivine ROI M. Philippe ROTTEMBOURG
Champcueil	3	M. Jean PRIOUL M. Pierre ALDEGUER Mme Françoise VIGNEAU	Mme Danièle BESSE M. Pierre CHERPRENET Mme Frédérique MOREL
Chevannes	2	M. Claude CHASSERIEAU M. Claude DELARUE	M. Bruno LAUMAILLE M. Jacques JOFFROY
Echarcon	2	M. Robert COQUIDE M. Jean-Louis MURAT	M. Hubert DAGORET M. Jean-Luc VION
Fontenay-le-Vicomte	2	M. Jean-Luc GOUARIN M. Geoffroy d'AUMAILE	M. Daniel CORRE M. Jean-Louis BLETEL
Itteville	4	M. Alexandre SPADA M. Jean-Charles COINTOT M. José AFONSO M. Hervé LARRIVE	Mme Nathalie FERNANDES FERREIRA M. Laurent FERRER Mme Christine POUREAU M. Thierry DEBERT
La Ferté-Alais	3	M. Christian KARRER M. Didier FRITZ M. David EIDELMAN	Mme Catherine AUGE M. Pierre HENIN M. Jean-Pierre DESVAUX
Leudeville	2	M. Michel DUPRE M. Richard DJOUDI	M. Willy BLEUZEN M. Christophe RICHARD
Mennecy	6	M. Xavier DUGOIN M. Romain BOSSARD M. Alain LE QUELLEC M. Jean-Philippe DUGOIN M. Roger LE DUDAL M. Christian RICHOMME	Mme Marie-Paule ALBANET Mme Annie PIOFFET Mme Anne-Marie DOUGNIAUX M. Jean FERET M. Jean-Marc RITA LEITE M. Claude GARRO
Nainville-les-Roches	2	M. Joël PRIMAUD M. Frédéric MOURET	M. Frédéric YACHENKO M. Frédéric GAYRARD
Ormoy	2	M. Jacques GOMBAULT M. Jean-Michel HOUY	Mme Evelyne PELLETIER M. Michel VANIER
Saint-Vrain	3	M. Jean LEVILLY Mme Yvette ESTUBLIER M. Michel ALLARD	Mme Maryse ATHIEL M. Louis LANGLET M. Pierre COCHARD

Vert-le-Grand	3	M. Jean-Claude QUINTARD M. Pierre MARCILLE Mme Marie-France PIGEON	M. William FOURNIER M. Thierry MARAIS M. Bruno NICOLAS
Vert-le-Petit	3	M. Jean-Luc BORG Mme Laurence GENIN Mme Claudine BRIAND	M. Jean-Pierre CHIARONI M. Hervé CHAILLOU Mme Françoise MAUROUARD

### Délibération 1-2 : Election du Président

Le Président de séance, Monsieur David EIDELMAN, doyen d'âge, après avoir donné lecture des articles L 5211-1, L 5211-2, L 2122-4, L 2122-5, L 2122-7, L 2122-8, L 2122-10 et 5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président et fait appel de candidatures,

Messieurs DUGOIN Xavier et IMBERT Patrick se sont présentés.

Chaque membre présent du Conseil Communautaire, à l'appel de son nom a remis, fermé dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier libre.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin : Election à la majorité absolue

Nombre de bulletins : .....	48
A déduire (bulletins blancs ou nuls) : .....	0
Suffrages exprimés : .....	48
Majorité absolue : .....	25

Ont obtenu :

Monsieur Xavier DUGOIN .....	16 voix
Monsieur Patrick IMBERT .....	32 voix

**Monsieur Patrick IMBERT ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, est élu Président de la Communauté de Communes du Val d'Essonne et immédiatement installé dans ses fonctions.**

### Délibération 1-3 : Fixation du nombre de Vices-Présidents

**Le Conseil Communautaire,  
Après avoir entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré,**

**FIXE** le nombre de Vice-Présidents à 8 (huit) ;

**A L'UNANIMITE**

### Délibération 1-4 : Election des membres du bureau

**AU VU DES RESULTATS DES VOTES,  
Le Conseil Communautaire,**

#### PROCLAME

Monsieur Xavier DUGOIN.....	1 <sup>er</sup> Vice Président
Monsieur Jean-Claude QUINTARD.....	2 <sup>ème</sup> Vice Président
Monsieur Jacques GOMBAULT.....	3 <sup>ème</sup> Vice Président

Madame Marie-Claire CHAMBARET.....	4 <sup>ème</sup> Vice Président
Monsieur Jean LEVILLY.....	5 <sup>ème</sup> Vice Président
Monsieur Jean-Luc GOUARIN.....	6 <sup>ème</sup> Vice Président
Monsieur Alexandre SPADA.....	7 <sup>ème</sup> Vice Président
Monsieur Christian KARRER.....	8 <sup>ème</sup> Vice Président

### **PROCLAME**

Monsieur Wilfrid HILGENGA.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Jacques BERNARD.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Jean PRIOUL.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Claude CHASSERIEAU.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Robert COQUIDE.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Michel DUPRE.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Joël PRIMAUD.....	Membre du Bureau Communautaire
Monsieur Jean-Luc BORG.....	Membre du Bureau Communautaire

**PRECISE** que l'entrée en fonction des Vice Présidents et des membres du Bureau interviendra dès leur élection.

### **Délibération 1-5 : Délégations accordées au Président**

**Le Conseil Communautaire,  
Après avoir entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré,**

**ACCORDE** au Président de la Communauté de Communes, délégation pour :

1. Fixer et modifier l'affectation des propriétés de la Communauté de Communes utilisées par les services publics communautaires,
2. Fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Communautaire, soit en deçà de 50 euros, les tarifs de stationnement, et d'une manière générale, les droits prévus au profit de la Communauté de Communes qui n'ont pas un caractère fiscal,
3. Procéder sur délégation du Conseil Communautaire, dans les limites fixées par le budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires,
4. Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum (tous contrats confondus) de 500 000 €.
5. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
6. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
7. Passer les contrats d'assurance
8. Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires
9. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

10. Décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,
11. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,
12. Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la Communauté et notifier aux expropriés et de répondre à leur demande,
13. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite de 1 000 euros,
14. Donner, en application de l'article L 324-1 du Code de l'Urbanisme, l'avis de la Communauté de Communes, préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local
15. Intenter au nom de la CCVE les actions en justice ou la défendre dans les actions intentées contre elle, et dans tous les cas.

### **A L'UNANIMITE**

#### **Délibération 1-6 : Création des commissions et fixation du principe de représentation**

**Le Conseil Communautaire,  
Après avoir entendu l'exposé du Président,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

de la création des commissions suivantes :

- Commission d'Evaluation et de Transferts de Charges et Commission Finances
- Commission Développement Economique (comprenant l'insertion professionnelle)
- Commission Tourisme
- Commission Transports
- Commission Ordures Ménagères
- Commission Voirie – travaux neufs
- Commission ScoT
- Commission Gens du Voyage
- Commission Evènementiel (comprenant les manifestations sportives et culturelles ainsi que la communication).

**DECIDE**

que le mode de représentativité dans ces commissions est fixé à un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune ;

**DIT QUE**

la désignation des membres de ces commissions fera préalablement l'objet d'une consultation des communes.

### **A L'UNANIMITE**

#### **Délibération 1-7 : Election des représentants dans les différents organismes**

**Le Conseil Communautaire,  
Après avoir accepté à l'unanimité le vote à mains levées,**

**DESIGNE**

ses représentants au sein des syndicats suivants :

## I – SIREDOM

La représentativité est de 1 délégué titulaire et de 1 délégué suppléant par commune.

<b>COMMUNE</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué titulaire</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué suppléant</b>
Auvernaux	Christian PIERRE	Denis MINETTE
Balancourt-sur-Essonne	Pierre SEMUR	Hervé PERVERIE
Baulne	Jacques BERNARD	Henri GWOZDZ
Cerny	Philippe ROTTEMBOURG	Elyette COURTOIS
Champcueil	Françoise VIGNEAU	Denis HUET
Chevannes	Jacques JOFFROY	Claudine NOYELLE
Echarcon	Jean-Louis MURAT	Robert COQUIDE
La Ferté Alais	David EIDELMAN	Pierre HENIN
Fontenay-le-Vicomte	Geoffroy d'AUMALE	Jean-Luc GOUARIN
Itteville	Robert MELCUS	Gérard DESFORGES
Menecy	Xavier DUGOIN	Jean-Philippe DUGOIN
Nainville-les-Roches	José RICHARD	Chantal LEFEVRE
Ormoy	Michel CARON	Christian SELAME
Saint-Vrain	Louis LANGLET	Yvette ESTUBLIER
Vert-le-Grand	Jean-Claude QUINTARD	Serge VASSORT
Vert-le-Petit	Jean-Luc BORG	Jackie GARGADENNEC

## II – SICTOM DU HUREPOIX

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

<b>COMMUNE</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué titulaire</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué suppléant</b>
Leudeville	Willy BLEUZEN Pierre ORTIN-SERRANO	Michel DUPRE Anne-Marie LABBE

## III – Syndicat Mixte d'Accueil des Gens du Voyage de la Région de Brétigny

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

<b>COMMUNE</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué titulaire</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué suppléant</b>
Commune de Leudeville	Jacqueline PALMIERI Bernard LESIEUR	Marie-Thérèse PLANA Yann DAMIENS

## IV – Syndicat Mixte de Brétigny, Plessis-Pâté, Leudeville et Vert-le-Grand

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

<b>COMMUNE</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué titulaire</b>	<b>Candidats pour un siège de délégué suppléant</b>
Commune de Leudeville	Christophe RICHARD Bernard LESIEUR	Jacqueline PALMIERI Eric DOUMAYROU
Commune de Vert-le-Grand	Geneviève BRIDOUX Alain LEMAIRE	Serge VASSORT Sylvain PARASOTE

## V - SIRLA

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

COMMUNE	Candidats pour un siège de délégué titulaire	Candidats pour un siège de délégué suppléant
Commune de Leudeville	Pierre ORTIN-SERRANO Anne-Marie LABBE	Richard DJOUDI Valérie BRUGNON
Commune de Saint-Vrain	Joëlle CHEVALLIER Sylvie CHARLOT	Sylvie FREGNET Louis LANGLET
Commune de Vert-le-Grand	Bruno NICOLAS William FOURNIER	Serge VASSORT Mauricette MANUELLE
Commune de Vert-le-Petit	Nathalie LAVENIR Jean-Luc BORG	Christleine THER BESSE Frédéric COSTA

## VI - SISA

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

COMMUNE	Candidats pour un siège de délégué titulaire	Candidats pour un siège de délégué suppléant
Commune de Leudeville	Pierre ORTIN-SERRANO Anne-Marie LABBE	Richard DJOUDI Valérie BRUGNON
Commune de Saint-Vrain	Sophie BERKOWICZ Nadège FORTIN	Evelyne DUMARQUEZ Emilia MONTEIRO
Commune de Vert-le-Grand	Bruno NICOLAS William FOURNIER	Patrick MAEDER Mauricette MANUELLE

## VII - SISFA

La représentativité est de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants par commune.

COMMUNE	Candidats pour un siège de délégué titulaire	Candidats pour un siège de délégué suppléant
Commune de Baulne	Véronique BRISSET Henri GWOZDZ	Marianne DUPONT Josiane DURAND
Commune de Cerny	Véronique AZOUG Marie-Claire CHAMBARET	Patrice ROBERT Jean SEGALARD
Commune de La Ferté-Alais	Christian KARRER Didier FRITZ	Catherine AUGÉ Jean-Pierre DESVAUX
Commune d'Itteville	Nathalie FERNANDES-FERREIRA Corinne COINTOT	Annie SELMI Odile RUSSAOUEN

## A L'UNANIMITE

**Délibération 1-8 : Désignation d'un représentant à la CLIS**

**APRES AVOIR ACCEPTE A L'UNANIMITE LE VOTE A MAINS LEVEES  
Le Conseil Communautaire,**

**DESIGNE**

Monsieur Robert COQUIDE pour représenter la Communauté de Communes du Val d'Essonne à la CLIS

**A L'UNANIMITE**